

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL184

présenté par
M. Le Bouillonnet, rapporteur et M. Clément, rapporteur

ARTICLE 18

A l'alinéa 5, substituer au mot :

« répondent »,

le mot :

« satisfont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.